



Jardin privé à côté parking privé

Par **neofred**, le **18/09/2008** à **16:46**

Pourriez-vous me renseigné par rapport aux questions que je me pose.
Mon voisin à un terrain privé à côté de mon jardin et il souhaite effectuer des parking privé.
Le problème qui se pose et que sont parking va être à côté de mon jardin et donc les personnes qui vont être stationné devant se grillage, vont voir se qui se passe chez-moi et donc on ne va pas être tranquille, car il y a un simple grillage qui sépare.
Et aussi s'il ne faut pas un permis de construire pour mettre du bitume ou des gravillons blanc et aussi s'y il faut une barrière.
Pouvez-vous me donner des renseignements sur mes droits par rapport à la séparation et aussi sur ces droits car on n'est pas en très bon terme.
J'ai rendez-vous avec la conciliatrice judiciaire.
Merci d'avance